

Avis du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources – section Urgences

Séance du 26 juin 2022

1. Sanctuarisation des SMUR, de la dotation de la Fondation A. de Rothschild et du CHNO

Sur les méthodes de délégation financière, trois scénarii sont proposés :

- Réserver 2% de la dotation populationnelle,
- Réserver 2% de la dotation populationnelle, hors ex MIG SMUR,
- Réserver 2% de la dotation populationnelle, hors ex MIG SMUR, hors compensation de certaines activités.

Dans le dernier scénario, la compensation de certaines activités fait référence aux FPU de la Fondation Adolphe de Rothschild et du CHNO du fait qu'il s'agisse d'urgences ophtalmo.

Le CCAR-U émet l'avis de mettre en réserve 2% de la dotation populationnelle, hors ex-MIG SMUR et la FOR et la CHNO.

2. Indicateurs activité pour les crédits mis en réserve

Lors du précédent CCAR-U, le groupe a voté favorable à l'utilisation des trois indicateurs suivant pour répartir les 2% mis en réserve :

- Taux d'hospitalisation,
- Mode d'arrivé,
- Nombre de passages en nuit profonde.

Le CCAR-U du 26 juin 2022 avait notamment pour objet de déterminer le poids de chaque indicateur.

Le CARU émet l'avis que chaque indicateur représentera un tiers du montant des crédits mis en réserve.

3. Indicateurs SMUR

Le groupe de travail préhospitalier propose d'étudier trois indicateurs concernant les SMUR et la couverture francilienne :

- Nombre d'équipes SMUR rapporté à la population,
- Nombre d'équipes SMUR rapporté aux temps d'occupation,
- Nombre d'équipes SMUR rapporté au maillage territorial.

Le CCAR-U émet un avis favorable à l'étude de ces indicateurs.

4. Mesures nouvelles SMUR : création de nouvelles demi-lignes

Deux projets de nouvelles demi-lignes de SMUR à Gonesse et à Louis-Mourier ont été présentés. Les études réalisées par le groupe de travail « préhospitalier » confirment un besoin dans ces deux territoires.

Le CCAR-U émet un avis favorable à la mise en place de deux nouvelles demi-lignes de SMUR à Gonesse et à Louis Mourier.

La Présidente du CCAR.U

signé

Docteur Agnès RICARD-HIBON